



Pour une vraie reprise des négociations

Comme pour l'ensemble des citoyens, les parties négociantes à l'échelle nationale ont dû apprendre à vivre et surtout négocier malgré le contexte de pandémie qui sévit toujours. Il va sans dire que cette réalité a eu un impact important sur le déroulement des négociations nationales. Les travaux aux différentes tables de négociation FPSS (CSQ) ont été suspendus en mars et avril derniers à cause du confinement, pour finalement reprendre dans un contexte où le gouvernement a fait pression pour obtenir un règlement rapide, pour ne pas dire précipité. Vos représentants syndicaux n'ont pas cédé au chantage et ont persisté à défendre le principe que cette négociation doit se dérouler de bonne foi dans le respect des préoccupations et des attentes des membres.

Nous entreprenons donc cette poursuite des négociations dans une dynamique soutenue à raison d'au moins deux séances par semaine. Nous avons commencé à transiger sur les zones de rapprochement tout en identifiant plusieurs sujets sur lesquels les parties se retrouvent en « collision frontale ».

Des demandes patronales irréalistes

Nous ne pouvons passer sous silence les nombreuses demandes de récupération présentées par la partie patronale. Des demandes qui portent atteinte aux droits et aux avantages des salariées et salariés de même que plusieurs modifications en vue d'accroître le droit de gérance. Réduire les mouvements de personnel en restreignant le droit à la supplantation, introduire des dispositions favorisant la précarité, retarder le comblement définitif des postes vacants, restreindre les libérations syndicales, réduire les bénéfiques concernant l'assurance salaire, retarder la progression dans les échelons salariaux, restreindre le choix des périodes de vacances, réduire le nombre de congés fériés et éliminer les horaires d'été n'en sont que quelques exemples.

À coup de décrets et d'arrêtés ministériels en atteinte directe aux droits de nos membres depuis le début de la pandémie, tout en formulant ces demandes, nous ne pouvons trouver les mots appropriés pour décrire si peu de considération de la part du gouvernement envers le personnel de soutien scolaire de première ligne qui, jusqu'à maintenant, a su faire preuve de courage pour servir les intérêts des élèves et de la population en général.

Une vision pour nos membres

Cette ronde de négociation en est une déterminante pour l'avenir de nos membres et de nos écoles. Les centres de services scolaires sont à la croisée des chemins et doivent réorienter leur approche et leurs priorités s'ils veulent demeurer des employeurs attrayants pour assurer le recrutement et la rétention du personnel de soutien scolaire.



Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre qui refera surface rapidement, il est primordial que la partie patronale soit davantage à l'écoute de nos propositions dans le cadre de cette ronde de négociation. Nous devons améliorer et rehausser les conditions de travail du personnel de soutien scolaire en martelant, entre autres, la nécessité :

- D'améliorer la qualité des postes en augmentant le nombre d'heures de travail hebdomadaire
- D'assouplir les critères de sélection pour favoriser l'accès à des promotions
- D'éliminer la précarité
- De pourvoir les postes vacants immédiatement
- De quantifier le temps minimum de planification et de préparation
- D'augmenter à 100 % la sécurité salariale du personnel des services de garde
- De favoriser les remplacements par le personnel régulier de l'interne
- De valoriser la santé et la sécurité au travail
- De prévoir davantage de congés payés portant sur les obligations familiales et parentales

Solidarité

Nous sommes conscients que la pandémie actuelle comporte son lot d'inconvénients et de préoccupations qui peuvent affecter les membres dans leur quotidien à la maison de même qu'au travail. Nous devons toutefois garder à l'esprit que la négociation de nos conditions de travail ne survient que tous les cinq ans et qu'il ne faut surtout pas manquer cette opportunité de faire valoir nos revendications si importantes pour nos membres. Beaucoup de travail reste à faire.

Nous comptons sur la solidarité des membres du personnel de soutien scolaire FPSS (CSQ) pour mener cette ronde de négociation à bon port et à la satisfaction des membres.

Vous serez certainement sollicités dans les prochaines semaines pour participer à des activités de visibilité en soutien à notre négociation.

Comme toujours, nous comptons sur votre participation pour avoir un impact significatif et tellement important pour la réussite de cette négociation.

Pour toute information supplémentaire sur le déroulement de la négociation 2020, nous vous invitons à communiquer avec votre syndicat local et à consulter régulièrement le site de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) : <http://fpss.lacsq.org/fr/negociation/>